



FORMULAIRE DE DISPONIBILITE DES ARBITRES FIBA

Je soussigné(e), _____, confirme par la présente que :

1. Si je me vois attribuer une Licence FIBA pour la Période de Licence 2021-2023, je serai disponible pour arbitrer toute rencontre qui fait partie des Compétitions d'équipes nationales de la FIBA (selon l'article 2-3 des Règlements Internes de la FIBA) durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2023.
2. En cas de force majeure ou de problèmes de santé/blessures qui pourraient m'empêcher d'accepter les désignations de la FIBA, j'en informerai immédiatement ma fédération nationale et la FIBA.
3. Je comprends que les droits et obligations des Arbitres FIBA sont régis par le Chapitre 7, Livre 3 des Règlements Internes de la FIBA. Ainsi, je comprends et accepte par la présente ce qui suit :

Le fait de détenir une Licence d'arbitre de la FIBA ne donne pas pour autant droit, pour l'arbitre de la FIBA qui en est titulaire, à être assigné à de quelconques compétitions. Le siège de la FIBA, ou le Bureau Régional de la FIBA concerné, se réserve le droit de décider à sa seule et entière discrétion d'assigner ou non à un arbitre la FIBA à quelconques rencontres pendant la Période de licence.

Art 3-173

La FIBA se réserve le droit d'annuler une Licence d'arbitre temporairement ou pour la durée entière de la Période de Licence dans les cas suivants :

- a. La Fédération Nationale affiliée concernée n'a pas payé la totalité de ses droits de licence applicables ;
- b. L'arbitre concerné a perdu son accréditation d'arbitre au plus haut niveau dans son pays ;
- c. Une sanction a été infligée à l'arbitre concerné en vertu des Règlements Internes de la FIBA ;
- d. L'arbitre concerné a manqué de participer à certains des programmes et activités de formation obligatoires de la FIBA ;
- e. Des circonstances inhabituelles empêchent l'arbitre d'arbitrer (en cas de blessure, par exemple) ;
- f. L'arbitre concerné a refusé à plusieurs reprises une assignation à arbitrer une rencontre de la FIBA ;
- g. La performance de l'arbitre FIBA est médiocre ; ou
- h. Pour tout autre motif justifiable.

Art 3-175

Les deux extraits des articles susmentionnés sont librement traduits des Règlements Internes de la FIBA. En cas de différence, la version anglaise prévaut.

Le présent formulaire et le consentement donné sont valables pour la durée de la Période de Licence FIBA 2021-2023 uniquement.

Signature de l'Arbitre	
Pays	
Date et lieu	